

Affiché le 16 02 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 janvier 2021

Objet de la délibération

ORGANISMES EXTÉRIEURS - REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Thierry FALQUERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

N° 2021.01.004

ORGANISMES EXTÉRIEURS - REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : André HARTEREAU

Afin de prendre en compte les changements intervenus au sein du Conseil Municipal, le Bureau Municipal propose de modifier comme suit la composition des représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs, constituée le 18 juin 2020 :

Associations locales	Nouveau membre	Observations
Cap Autonomie Santé	Anne-Laure LE DOUSSAL	Titulaire : Michèle DOLLÉ Suppléant : Anne-Laure LE DOUSSAL
Conseil d'Administration de l'ESAT Alter Ego.	Anne-Laure LE DOUSSAL	Titulaire : Anne-Laure LE DOUSSAL Suppléant : Michèle DOLLÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,
Vu la délibération n°202006006 du 18 juin 2020,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 18 janvier 2021,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** la modification de la composition des représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs comme indiqué ci-avant.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU